



UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES SORBONNE



Master Sociologie d'enquête

Brochure 2017-2018

Version du 7 septembre 2017

www.sociologiedenquete.fr

Illustration de la couverture : © Pauline Perrolet, « Paris », 2009.
<http://lesbddepoline.over-blog.com/>

Sommaire

Conseil pédagogique et intervenants	12
Master 1 – Semestre d’automne (S1)	15
Master 1 – Semestre de printemps (S2).....	19
Master 2 – Semestre d’automne (S3)	23
Master 2 – Semestre de printemps (S4).....	28
Les UE « Famille »	32
Les UE « Santé »	39
Les UE « Travail ».....	44
UE Option libre.....	50
Mémoires : consignes et conseils	53
Annuaire des enseignants	55
Informations pratiques	56

Présentation générale

Ce Master « sociologie d'enquête » se caractérise avant tout par la volonté de ne pas séparer questionnement théorique et exigence empirique dans la démarche sociologique. Il offre une formation aux méthodes de la sociologie et aux outils théoriques et conceptuels afin de préparer aux diverses activités des métiers de la sociologie, aussi bien dans le domaine de la recherche publique que dans le domaine du secteur privé ou parapublic. Il offre également un accès à la préparation d'un doctorat (en France comme à l'étranger).

Les étudiants acquièrent de solides compétences en méthodes qualitatives (enquête par entretien, par observation directe) et en méthodes quantitatives (enquête par questionnaire, analyse statistique de données) ainsi que des compétences théoriques dans un ou deux des domaines de la sociologie suivants : sociologie de la famille ; sociologie de la santé ; sociologie du travail.

Par ailleurs, la formation est complétée par l'apprentissage de savoir-faire indispensables à l'exercice du métier de sociologue, aussi bien dans le champ scientifique qu'en dehors : techniques de communication (orale et écrite), langue anglaise, techniques de la gestion bibliographique, conduite de projets, méthodes d'évaluation...

Le Master « Sociologie d'enquête » accueille une quarantaine d'étudiants (par an) titulaires d'une licence (ou d'un diplôme jugé équivalent), après sélection sur dossier (et éventuellement entretien). La formation dure deux ans et aboutit au titre de diplômé en Master de Sociologie d'enquête (diplôme national).

Le Master « Sociologie d'enquête » est fortement adossé à deux laboratoires du CNRS et de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Paris Descartes : le

CERLIS (Centre de Recherche sur les Liens Sociaux) et le CERMES3 (Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale et Société).

Le Master « Sociologie d'enquête » est une spécialité du Master « Sciences de la société ». Il constitue une des formations dispensées à la Faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne de l'Université Paris Descartes.

Pour en savoir plus :

- ➔ Sur l'actualité du Master « sociologie d'enquête » :
www.sociologiedenquête.fr
- ➔ Sur le Master « Sciences de la société » et ses différentes spécialités :
<http://www.masters-shsparisdescartes.fr/>
- ➔ Sur la faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne :
www.shs.univ-paris5.fr
- ➔ Sur les laboratoires CERLIS et CERMES3 :
www.cerlis.eu
www.cermes3.fr
- ➔ Sur l'Université Paris Descartes :
www.parisdescartes.fr

Organisation de la formation

La scolarité du Master « Sociologie d'enquête » (qui est une spécialité du Master « Sciences de la société ») est organisée en quatre semestres (S1 à S4) : deux semestres en M1 (S1 et S2) ; deux semestres en M2 (S3 et S4).

L'essentiel de la formation est commun à tous les étudiants. Seules les UE de sociologie thématique peuvent être choisies, en fonction de l'orientation que chaque étudiant souhaite donner à sa formation. Il existe trois types d'orientation, qui constituent des spécialisations (relatives) à des domaines d'application de la sociologie. Ces orientations sont appelées « thématiques ». Le Master propose trois thématiques : Famille, Santé, Travail. Le choix des thématiques se fait lors des inscriptions pédagogiques.

Il y a, schématiquement, six types d'UE :

- Les **UE de méthodologie d'enquête en sociologie** (S1 à S4) : composées de TD de méthodologies quantitative comme qualitative, ces UE sont obligatoires.
- Les **UE d'apprentissage complémentaire** : Anglais (S1 à S4) ; Outils de la recherche et d'application (S1 à S4) ; Communication et Réponse à des appels d'offres (S2). Ce sont des UE obligatoires.
- Les **UE de sociologie thématique** (S1 à S4) : ce sont cinq UE (au total sur les deux ans, parmi l'offre de 9 au total) obligatoires, à choisir.
- Les **UE de Pratique de la théorie et de l'enquête** en M2(S3 et S4) : ce sont des UE obligatoires à choix.

- Les **UE de Mémoire** (S2 et S4) correspondant à la réalisation du mémoire de recherche et d'application.
- Les **UE option libre** (S2 et S4) visant notamment à élargir les compétences, en réalisant par exemple un stage dans une entreprise, une administration ou un organisme de recherche...

La présence en cours et en TD est obligatoire durant l'ensemble de la formation. Toute absence doit être justifiée.

Les tableaux des deux pages suivantes présentent l'organisation de chaque semestre en indiquant les UE, leur volume horaire et les crédits correspondants (coefficients et ECTS). En grisé, sont indiquées les UE obligatoires ; en blanc sont indiquées les UE obligatoires à choix.

Les UE de chaque semestre sont présentées de manière détaillée :

- M1 – Semestre d'automne (S1) : pages 15 et suivantes
- M1 – Semestre de printemps (S2) : pages 19 et suivantes
- M2 – Semestre d'automne (S3) : pages 23 et suivantes
- M2 – Semestre de printemps (S4) : pages 28 et suivantes

Les présentations détaillées des UE de « Sociologie thématique » se situent :

- UE Famille : pages 32 et suivantes
- UE Santé : pages 39 et suivantes
- UE Travail : pages 44 et suivantes

L'UE option libre est présentée pages 50 et suivante. La réalisation d'un stage au cours des deux années du Master est **obligatoire** pour tous les étudiants. Ce stage peut être

réalisé en cours d'année de M1 ou de M2 ou entre les deux années. La durée minimale de stage est de un mois et ne doit pas excéder six mois. Le stage est validé au titre de l'UE option libre pour une année (en M1 ou en M2).

Les principes et les règles de réalisation des mémoires et TER sont exposés pages 53 et suivantes.

Première année du master

Semestre 1 (automne)	Semestre 2 (printemps)
<p>UE 1 Méthodes 1 Qualitatives : entretien, observation, enquête collective Quantitatives : conception d'enquête collective par internet 48h TD - Coef = 8 - ECTS = 8</p>	<p>UE 1 Méthodes 2 Qualitatives : entretien, observation, enquête collective Quantitatives : exploitation statistique de données d'enquêtes 48h TD - Coef = 8 - ECTS = 8</p>
<p>UE 2 Anglais 24h TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4</p>	<p>UE 2 Anglais 24h TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4</p>
<p>UE 3 TER (Travail de préparation du mémoire) Coef = 4 ; ECTS = 4</p>	<p>UE 3 Outils de la recherche 2 : Rédiger et communiquer 24h TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3</p>
<p>UE 4 Outils de la recherche 1 : recherche bibliographique et bureautique 24h TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4</p>	<p>UE 4 Outils de la recherche 3 : répondre à des appels d'offre 24h TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3</p>
<p>UE 5 Sociologie thématique 1 (famille/travail/santé) 48h CM ; Coef = 5 ; ECTS = 5</p>	<p>UE 5 <u>Mémoire de recherche</u> Coef = 5 ; ECTS = 5</p>
<p>UE 6 Sociologie thématique 2 (travail/famille/santé) 48h CM ; Coef = 5 ; ECTS = 5</p>	<p>UE 6 Sociologie thématique 3 (famille/travail/santé) 48h CM ; Coef = 4 ; ECTS = 4</p>
	<p>UE 7 UE Option libre (stage/autre) Coef = 3 ; ECTS = 3</p>
(total = 192h) - (30 ECTS)	(total = 168h) - (30 ECTS)

Deuxième année du master

Semestre 3 (automne)	Semestre 4 (printemps)
UE 1 Méthodes 3 Quantitatives : statistiques avancées et logiciels Modalisa et R Complémentaires : Analyse du Web ; Droit et éthique de enquêtes en sciences sociales <i>48h TD - Coef = 10 - ECTS = 10</i>	UE 1 Méthodes 4 Quantitatives : statistiques avancées et logiciel R Complémentaires : Ethique appliquée aux enquêtes en sciences sociales ; Analyse textuelle <i>48h TD - Coef = 8 - ECTS = 8</i>
UE 2 Anglais <i>24h TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4</i>	UE 2 Anglais <i>24h TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4</i>
UE 3 TER (Travail de préparation du mémoire) <i>Coef = 4 ; ECTS = 4</i>	UE 3 <u>Mémoire de recherche</u> <i>Coef = 7 - ECTS = 7</i>
UE 4 Sociologie thématique 4 (travail/famille/santé) <i>48h CM ; Coef = 10 ; ECTS = 10</i>	UE 4 Sociologie thématique 5 (travail/famille/santé) <i>48h CM ; Coef = 6 ; ECTS = 6</i>
UE 5 Pratique de la théorie et de l'enquête 1 (TD, 3 groupes) <i>18h CM ; Coef = 2 ; ECTS = 2</i>	UE 5 Pratique de la théorie et de l'enquête 2 (TD, 3 groupes) <i>18h TD ; Coef = 2 ; ECTS = 2</i>
	UE 6 UE Option libre (stage/autre) <i>Coef = 3 ; ECTS = 3</i>
(total = 138h) - (30 ECTS)	(total = 138h) - (30 ECTS)

Conseil pédagogique et intervenants

Le Master se caractérise par une forte unité pédagogique et scientifique. Il est piloté par un « conseil » qui se réunit régulièrement.

Directrice du Master : *Cécile Lefèvre*

Conseil du Master :

- *Béliard Aude*
- *Giraud Christophe*
- *Lefèvre Cécile*
- *Martin Olivier*
- *Martuccelli Danilo*
- *Masplet Olivier*
- *Ramos Elsa*
- *Serre Delphine*
- *Simmat-Durand Laurence*

Responsables des thématiques

- « Famille » : *Christophe Giraud et Elsa Ramos*
- « Santé » : *Laurence Simmat-Durand et Olivier Martin*
- « Travail » : *Delphine Serre et Olivier Masplet*

Principaux enseignants et intervenants :

Amsellem Yaelle

Balog Reka

Béliard Aude

Bidet Jennifer

Cicchelli Vincenzo

Dagiral Eric

Dessajan Séverine

Ensellem Cécile

Fansten Maïa

Garnier Bénédicte

Giraud Christophe

Jacomy Mathieu

Lefèvre Cécile

Letonturier Eric

Martin Claude

Martin Olivier

Martuccelli Danilo

Masplet Olivier

Mureau Brice

Pugeault Catherine

Ramos Elsa

Sanchez Boe Carolina

Serre Delphine

Simmat-Durand Laurence

Trabut Loïc

Toutain Stéphanie

Pour en savoir plus sur les enseignants ou les responsables, pour trouver leurs coordonnées, rendez-vous sur le site www.sociologiedenquete.fr.

Master 1 – Semestre d'automne (S1)

◆ UE 1 : Méthodes 1 [MET1]

UE obligatoire ; 48 h de TD ; Coef = 8 ; ECTS = 8

▪ ECUE : Méthodes quantitatives 1

ECUE obligatoire pour les étudiants de « sociologie d'enquête »

Enseignant responsable : Olivier Martin

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 4

Enseignants : Olivier Martin

Cet enseignement offre une formation théorique et pratique à la démarche quantitative et un apprentissage des outils essentiels à la conception des enquêtes (échantillonnage, conception des questionnaires, techniques de passation des questionnaires, création d'enquête en ligne). L'enseignement se déroule en salle informatique et les étudiants sont amenés à réaliser une enquête. En particulier, l'enquête collective réalisée lors de ce semestre d'automne sera analysée au semestre de printemps.

▪ ECUE : Méthodes qualitatives 1

ECUE obligatoire pour les étudiants de « sociologie d'enquête »

Enseignant responsable : Elsa Ramos

Nombre de groupes : 2 ; 24 h de TD ; Coef = 4

Enseignants : Elsa Ramos et Delphine Serre

L'objectif de cet enseignement est de poursuivre la formation des étudiants dans le domaine des méthodes qualitatives (entretien, enquête ethnographique, observation directe...). Chaque groupe suivra en alternance, une semaine sur deux, deux TD aux objectifs différenciés.

Le premier TD mettra en pratiques ces méthodes dans le cadre d'une enquête collective sur commande, depuis l'élaboration du dispositif d'enquête, la réalisation de l'étude jusqu'à la rédaction du rapport final destiné au commanditaire. Le deuxième TD s'attachera plus particulièrement à la méthode de l'observation pour réfléchir à ses enjeux, ses modalités de mise en œuvre et ses variations. Ce TD comblera séances de cours, discussions collectives autour de textes théoriques et de comptes rendus

d'enquête, exercices pratiques et travail sur l'interprétation et le passage à l'écrit

◆ **UE 2 : Anglais [ANGL]**

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4.

Nombre de groupes : 2

Enseignant responsable : Reka Balog

Enseignants : Reka Balog

Ce cours d'anglais vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment les textes de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale.

◆ **UE 3 : TER (Travail d'enquête et de recherche)**

Coef = 3 ; ECTS = 3

Enseignant responsable : le directeur du mémoire

Le TER (Travail d'enquête et de recherche) constitue un rapport d'étape du mémoire de recherche et d'application soutenu en fin d'année. Il doit présenter l'état d'avancement du projet de recherche élaboré sous la responsabilité d'un directeur de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur de mémoire.

Pour en savoir plus sur le TER et le mémoire, voir pages 50 et suivantes.

◆ **UE 4 : Outils de la recherche et de l'application 1 : Recherche bibliographique et bureautique [ORA1]**

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4

Enseignant responsable : Laurence Simmat-Durand

Nombre de groupes : 2

Enseignant : Olivier Martin

La recherche de documentation scientifique fait partie intégrante du travail d'enquête en sociologie et la maîtrise des

outils de veille documentaire est par conséquent indispensable. Les principales bases de données utilisées dans notre champ disciplinaire seront présentées et explorées afin d'en comprendre le fonctionnement et leurs spécificités. La maîtrise d'au moins un logiciel de gestion des données bibliographiques est un complément incontournable de cette activité de documentation afin de disposer instantanément des ressources nécessaires à la rédaction des articles, rapports, mémoires et de pouvoir les formater selon des demandes institutionnelles. Enfin, la mise en place d'une veille sur les sujets abordés par exemple pour le mémoire est un outil efficace pour se tenir informé des dernières publications. La maîtrise de tous ces outils sera abordée en lien étroit avec les sujets de mémoire de chaque étudiant afin de favoriser leur utilisation immédiate dans le cadre des travaux de recherche du cursus. Cet enseignement sera complété par l'apprentissage (ou l'approfondissement) de fonctions avancées de logiciels de traitement de texte et de tableur. Enfin, un outil de création et gestion des enquêtes en ligne complètera cette formation.

◆ UE 5 et UE 6 : Sociologie thématique 1 et 2

Chaque UE comporte 48h de CM (soit 4h par semaine) ;
Coef = 5 ; ECTS = 5

2 UE obligatoires à choisir parmi les 6 UE ci-dessous :

- **UE La famille dans une société d'individus [INDI]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Elsa Ramos

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 32-38.

- **UE Âges de la vie [EGAL/AGVI]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Christophe Giraud

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 32-38.

▪ **UE Santé : savoirs et professions [SASP]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Stéphanie Toutain

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 39-43.

▪ **UE Individu, famille, santé [IFSA]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Laurence Simmat-Durand

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 39-43.

▪ **UE Travail et organisation du travail dans la France d'aujourd'hui [DOTR]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Delphine Serre

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 44-49.

▪ **UE Métiers, socialisation et pratiques professionnelles [MESP]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Delphine Serre et Catherine Pugeault

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 44-49.

Master 1 – Semestre de printemps (S2)

◆ UE 1 : Méthodes 2 [MET2]

UE obligatoire ; 48 h de TD ; Coef = 8 ; ECTS = 8

▪ ECUE : Méthodes quantitatives 2

ECUE obligatoire pour les étudiants de « sociologie d'enquête »

Enseignant responsable : Olivier Martin

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 4

Enseignants : Eric Dagiral

Faisant suite à celui du premier semestre, cet enseignement sera consacré à l'exploitation de l'enquête, à la formation aux méthodes d'analyse des données (des tris aux méthodes de construction de typologie) et à la rédaction de mémoire individuel ou collectif. Les logiciels utilisés seront Modalisa et R sous forme d'initiation.

▪ ECUE : Méthodes qualitatives 2

ECUE obligatoire pour les étudiants de « sociologie d'enquête »

Enseignant responsable : Elsa Ramos

Nombre de groupes : 2 ; 24 h de TD ; Coef = 4

Enseignants : Elsa Ramos et Delphine Serre

Comme au premier semestre, cet enseignement vise à poursuivre la formation des étudiants dans le domaine des méthodes qualitatives (entretien, enquête ethnographique, observation directe...).

Le premier TD mettra en pratiques ces méthodes dans le cadre d'une enquête collective sur commande, depuis l'élaboration du dispositif d'enquête, la réalisation de l'étude jusqu'à la rédaction du rapport final destiné au commanditaire.

Le deuxième TD s'attachera plus particulièrement à la méthode de l'observation pour réfléchir à ses enjeux, ses modalités de mise en œuvre et ses variations. Ce TD combinera séances de cours, discussions collectives autour de textes théoriques et de comptes rendus d'enquête, exercices pratiques et travail sur l'interprétation et le passage à l'écrit.

◆ UE 2 : Anglais [ANGL]

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4.

Nombre de groupes : 2

Enseignant responsable : Reka Balog

Enseignants : Reka Balog

Ce cours d'anglais vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment les textes de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale.

◆ UE 3 : Outils de la recherche et de l'application 2 : Rédiger et communiquer [ORA2]

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Enseignant responsable : Elsa Ramos

Nombre de groupes : 2

Enseignants : Brice Mureau, Elsa Ramos

Apprentissage des techniques de prise de parole au travers de thématiques concrètes telles que "gérer son stress", "savoir se faire entendre", "savoir se faire comprendre", "être convaincant et motivant"... et travail sur l'amélioration de l'écrit par le soin de son style et l'approche de compétences utiles au sociologue, comme par exemple "savoir résumer", "savoir rendre compte d'une enquête", etc. Pour le versant "communication orale", une pédagogie basée autant que possible sur de la pratique et des mises en situation sera utilisée afin de faciliter l'appropriation des concepts. Et c'est par l'échange d'idées en provenance de chacun que les notions seront abordées et formalisées.

◆ UE 4 : Outils de la recherche et de l'application 3 : Concevoir des projets et répondre à des appels d'offre [ORA3]

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 3 ; ECTS = 3

Enseignante responsable : Séverine Dessajan

Nombre de groupes : 2

Enseignante : Séverine Dessajan

Cet enseignement propose une formation à la logique et à la pratique des appels d'offre. Une part essentielle des recherches et des études, dans les organismes privés (sociétés d'études, associations...) comme publics (CNRS, Universités, Etablissements scientifiques), est réalisée par appel d'offre. Cet enseignement permet de se familiariser avec les différentes étapes des procédures d'appel d'offre : de la conception d'un cahier des charges (formalisation d'un objet scientifique) au travail de réponse (rédaction d'un projet scientifique, constitution d'équipe, recherche de partenariats, réalisation de planning et élaboration de budget...). A ce travail de conception puis de réponse, s'ajoute un retour réflexif par évaluation des projets. Les étudiants sont initiés à ces savoir-faire à l'aide d'études de cas (exercices) et de mises en situation pratique : ils découvrent le travail de conception, puis celui de réponse et enfin celui d'expertise (évaluation) des réponses. Des interventions de professionnels viennent compléter la formation pratique.

◆ UE 5 : Mémoire de recherche [MEM1]

UE obligatoire

Coef = 5 ; ECTS = 5

Directeurs de mémoire : voir page 53.

Pour en savoir plus sur le TER et le mémoire, voir pages 53 et suivantes

◆ UE 6 : Sociologie thématique 3

48h de CM (soit 4h par semaine) ; Coef = 4 ; ECTS = 4

1 UE obligatoire à choix, **parmi les 3 UE ci-dessous** :

▪ UE Famille, institutions et lien social [LIEN]

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : *Christophe Giraud*

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 32-38.

▪ UE Santé : protection, déterminants et santé mentale [ASPP]

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : *Laurence Simmat-Durand*

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 39-43.

▪ UE Travail, emploi et relations professionnelles [TERP]

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : *Olivier Masolet*

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 44-49.

◆ UE 7 : UE Option libre

Coef = 3 ; ECTS = 3

Voir la description de l'UE option libre pages 50 et suivante.

Un stage est obligatoire au cours de la scolarité de master et doit être validé au titre de l'option libre soit en M1 soit en M2.

Master 2 – Semestre d'automne (S3)

◆ UE 1 : Méthodes 3 [MET3]

UE obligatoire ; 48 h de TD ; Coef = 10 ; ECTS = 10

ECUE : Raisonnements et méthodes quantitatives avancées 1

Enseignant responsable : Eric Dagiral

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 5

Enseignants : Eric Dagiral

L'enseignement sera consacré aux méthodes statistiques avancées (analyse des données multidimensionnelles, analyses factorielles, ACM, régressions, logistiques...). La présentation conceptuelle de ces méthodes sera accompagnée de travaux pratiques de mise en œuvre sur des données d'enquête sociologique, notamment à l'aide du logiciel R.

▪ ECUE : Méthodes complémentaires 1

Enseignant responsable : Cécile Lefèvre

Nombre de groupes : 2 ; 24 h de TD ; Coef = 5

Enseignants : Mathieu Jacomy, Cécile Lefèvre

L'objectif de ce TD est d'approfondir la formation des étudiants dans le domaine des méthodes d'enquêtes en sciences sociales. On envisagera les différents problèmes pratiques et épistémologiques auxquels ces méthodologies sont confrontées, et les ressources (techniques ou théoriques) que la littérature sociologique sur ces questions peut nous apporter. Parmi les méthodes ou questionnements abordés : analyse textuelle, usage des ressources du web, questionnements éthiques, déontologiques et juridiques des enquêtes en sciences sociales.

Cette UE comporte trois cours sur l'année : Analyse du web pour les sciences sociales avec Mathieu Jacomy (16H au S3) ; Questions éthiques, juridiques et déontologiques appliquées aux enquêtes en sciences sociales avec Cécile Lefèvre (8H au S3, 8H au S4) et Analyse textuelle, avec Bénédicte Garnier (16H au S4)

◆ UE 2 : Anglais [ANGL]

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4.

Nombre de groupes : 2

Enseignant responsable : Carolina Sanchez Boe

Enseignants : Carolina Sanchez Boe

Ce cours d'anglais vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment les textes de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale.

◆ UE 3 : TER (Travail d'enquête et de recherche)

Coef = 4 ; ECTS = 4

Enseignant responsable : le directeur du mémoire

Le TER (Travail d'enquête et de recherche) constitue un rapport d'étape du mémoire de recherche et d'application soutenu en fin d'année. Il doit présenter l'état d'avancement du projet de recherche élaboré sous la responsabilité d'un directeur de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur de mémoire.

Pour en savoir plus sur le TER et le mémoire, voir pages 53 et suivantes.

◆ UE 4 : Sociologie thématique 4

48h de CM (soit 4h par semaine) ; Coef = 10 ; ECTS = 10

1 UE obligatoire à choix, parmi les 6 UE ci-dessous :

▪ UE La famille dans une société d'individus [INDI]

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Elsa Ramos

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 32-38.

- **UE Ages de la vie [EGAL/AGVI]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Christophe Giraud

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 32-38.

- **UE Santé : savoirs et professions [SASP]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Stéphanie Toutain

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 39-43.

- **UE Individu, famille, santé [IFSA]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Aude Béliard

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 39-43.

- **UE Travail et organisation du travail dans la France d'aujourd'hui [DOTR]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Delphine Serre

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 44-49.

- **UE Métiers, socialisation et pratiques professionnelles [MESP]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Delphine Serre et Catherine Pugeault

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 44-49.

UE 5 : Pratique et théorie de l'enquête 1

18h de CM ; Coef = 2 ; ECTS = 2

1 UE obligatoire à choix, **parmi les 3 possibilités ci-dessous.**

Cette UE accueille les étudiants en trois groupes. Elle a deux objectifs

-accompagner les étudiants dans leur travail de mémoire de recherche (un point sera fait régulièrement)

-présenter l'état et les perspectives actuelles de la recherche sur quelques thèmes précis retenus par les responsables

D'un semestre sur l'autre, les étudiants peuvent éventuellement changer de groupe.

▪ UE Pratique et théorie de l'enquête sur la famille 1 [PTF1]

Responsable : Christophe Giraud

L'objectif assigné à cet enseignement « Pratique de la théorie et de l'enquête en sociologie de la famille est contenu dans l'intitulé même. Il est, à partir d'enquêtes réalisées ou en cours, d'appréhender les étapes du raisonnement sociologique (de la question initiale à l'exploitation des données), de découvrir certains des schèmes d'interprétation des pratiques familiales.

▪ UE Pratique et théorie de l'enquête sur la santé 1 [PTS1]

Responsable : Laurence Simmat Durand et Olivier Martin

Cet enseignement permettra de discuter en détail de travaux de recherche, d'en analyser la démarche et les principes de construction d'objet, d'en discuter les choix méthodologiques et les enjeux liés au terrain. Des travaux de chercheurs, de doctorants ou d'étudiants en master seront discutés collectivement. En particulier, les étudiants seront amenés à exposer leurs travaux.

- **UE Pratique et théorie de l'enquête sur le travail 1 [PTT1]**

Responsable : Olivier Masclat

Cet enseignement aura un double objectif : a) aider les étudiants à avancer dans leur mémoire, à construire leur problématique, à faire aboutir leur recherche, b) en s'appuyant à la fois sur les travaux en cours des étudiants et sur des séances de lecture de textes, il aura aussi pour but d'être un lieu d'échanges et de réflexion collective sur ce que signifie enquêter sur le travail et sur ce que les enquêtes nous apprennent sur le monde du travail aujourd'hui.

Master 2 – Semestre de printemps (S4)

◆ UE 1 : Méthodes 4 [MET4]

UE obligatoire ; 48 h de TD ; Coef = 10 ; ECTS = 10

Enseignant responsable : Eric Dagiral

▪ ECUE : Raisonnements et méthodes quantitatives avancées 2

Enseignant responsable : Eric Dagiral

Nombre de groupes : 2 ; 24h de TD ; Coef = 5

Enseignants : Intervenant à confirmer

Cet enseignement permettra aux étudiants d'approfondir les techniques d'analyse statistique des données (avec Modalisa, ou R) notamment à travers l'analyse d'une enquête réalisée par un institut producteur de statistiques. Il permettra d'acquérir à la fois une certaine maîtrise pratique des outils et une connaissance des enquêtes de grands organismes publics comme l'INSEE ou l'INED.

▪ ECUE : Méthodes complémentaires 2

Enseignant responsable : Cécile Lefèvre

Nombre de groupes : 2 ; 24 h de TD ; Coef = 5

Enseignants : Cécile Lefèvre, Bénédicte Garnier

L'objectif de ce TD est d'approfondir la formation des étudiants dans le domaine des méthodes d'enquêtes en sciences sociales. On envisagera les différents problèmes auxquels ces méthodologies sont confrontées, et les ressources (techniques ou théoriques) que la littérature sociologique sur ces questions peut nous apporter. Parmi les méthodes ou questionnements abordés : analyse textuelle, usage des ressources du web, questionnements éthiques, déontologiques et juridiques des enquêtes en sciences sociales

Cette UE comporte trois cours sur l'année : Analyse du web pour les sciences sociales avec Mathieu Jacomy (16H au S3) ; Questions éthiques, juridiques et déontologiques appliquées aux enquêtes en sciences sociales avec Cécile Lefèvre (8H au S3, 8H au S4) et Analyse textuelle, avec Bénédicte Garnier (16H au S4)

◆ UE 2 : Anglais [ANGL]

UE obligatoire ; 24h de TD ; Coef = 4 ; ECTS = 4.

Nombre de groupes : 2

Enseignant responsable : Carolina Sanchez Boe

Enseignants : Carolina Sanchez Boe

Ce cours d'anglais vise à améliorer les compétences pour lire des textes, notamment les textes de la presse écrite (actualités sociales et politiques) et les textes produits par les chercheurs ou praticiens de la sociologie. Il vise également à améliorer les capacités en expression écrite et orale. Le dernier semestre de sociologie en anglais se clôture par un séminaire portant sur la méthode photographique en sociologie, comprenant une lecture effectuée par un professeur anglophone et une balade urbaine dans un quartier de Paris, permettant des échanges avec étudiants et professeurs du département de sociologie de Goldsmith College, Université de Londres.

◆ UE 3 : Mémoire de recherche ou d'application [MEM2]

UE obligatoire

Directeurs de mémoire : voir page 53

Coef = 7 ; ECTS = 7

Pour en savoir plus sur le TER et le mémoire, voir pages 53 et suivantes.

◆ UE 4 : Sociologie thématique 5

48h de CM (soit 4h par semaine) ; Coef = 6 ; ECTS = 6

1 UE obligatoire à choix, parmi les 3 UE ci-dessous :

▪ UE Famille, institutions et lien social [LIEN]

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Christophe Giraud

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 32-38.

- **UE Santé : protection, déterminants et santé mentale [ASPP]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Laurence Simmat-Durand

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 39-43.

- **UE Discriminations, diversité, genre dans le monde du travail /Travail, emploi et relations professionnelles [TERP]**

Cette UE est commune aux M1 et M2 : elle peut être choisie indifféremment en M1 ou en M2

Responsable : Olivier Masclat

Présentation détaillée du contenu de cette UE et noms des intervenants : voir page 44-49.

◆ **UE 5 : Pratique et théorie de l'enquête 2**

18h de TD ; Coef = 2 ; ECTS = 2

1 UE obligatoire à choix, parmi les 3 UE ci-dessous :

Cette UE accueille les étudiants en trois groupes. Elle a deux objectifs

- accompagner les étudiants dans leur travail de mémoire de recherche (un point sera fait régulièrement)

- présenter l'état et les perspectives actuelles de la recherche sur quelques thèmes précis retenus par les responsables

D'un semestre sur l'autre, les étudiants peuvent éventuellement changer de groupe.

- **UE Pratique et théorie de l'enquête sur la famille 2 [PTF2]**

Responsables : Elsa Ramos et Cécile Lefèvre (à confirmer)

L'objectif assigné à cet enseignement « Pratique de la théorie et de l'enquête en sociologie de la famille est contenu dans l'intitulé même. Il est, à partir d'enquêtes réalisées ou en cours, d'appréhender les étapes du raisonnement sociologique (de la

question initiale à l'exploitation des données), de découvrir certains des schèmes d'interprétation des pratiques et des institutions familiales

▪ **UE Pratique et théorie de l'enquête sur la santé 2 [PTS2]**

Responsable : Olivier Martin et Laurence Simmat-Durand

Cet enseignement permettra de discuter en détail de travaux de recherche, d'en analyser la démarche et les principes de construction d'objet, d'en discuter les choix méthodologiques et les enjeux liés au terrain. Des travaux de chercheurs, de doctorants ou d'étudiants en master seront discutés collectivement. En particulier, les étudiants seront amenés à exposer leurs travaux de recherche.

▪ **UE Pratique et théorie de l'enquête sur le travail 2 [PTT2]**

Responsable : Delphine Serre

Dans le prolongement du semestre d'automne, cet enseignement aura un double objectif. D'une part, aider les étudiants à avancer dans leur mémoire, à construire leur problématique, à faire aboutir leur recherche. D'autre part, en s'appuyant à la fois sur les travaux en cours des étudiants et sur des séances de lecture de textes, il aura aussi pour but d'être un lieu – ouvert - d'échanges et de réflexion collective sur ce que signifie enquêter sur le travail et sur ce que les enquêtes (celles des étudiants du séminaire tout particulièrement) nous apprennent sur le monde du travail aujourd'hui.

◆ **UE 6 : UE Option libre**

Coef = 3 ; ECTS = 3

Voir la description de l'UE option libre pages 50 et suivante.

Un stage est obligatoire au cours de la scolarité de master et doit être validé au titre de l'option libre soit en M1 soit en M2.

Les UE « Famille »

Les UE sur la thématique de la Famille sont présentées ci-dessous. Ces UE peuvent être indifféremment choisies en M1 ou M2.

◆ UE La famille dans une société d'individus [INDI]

Semestre d'automne

Responsable : *Elsa Ramos*

(Jeudi matin, 8H30-12H30)

Couple et Amour (12h), *Christophe Giraud*

Se mettre en couple, en sortir, être en couple et vivre seul... On observe une complexification des trajectoires conjugales, hétérosexuelles et homosexuelles. Les femmes et les hommes sont tiraillés entre l'aspiration à la liberté et la recherche, entre l'affirmation de son identité sexuée et la revendication de l'égalité. Comment parviennent-ils à trouver un certain équilibre ? Comment articulent-ils temps communs et temps à soi, le devoir d'être ensemble et le droit d'être chez soi ? Comment le couple se maintient-il, ou non, dans les turbulences des existences personnelles ? Comment le couple parental se maintient-il, ou non, après la séparation du couple conjugal, respecte-t-il la norme de cette dissociation ? Comment s'opère la séparation, comment devient-on « ex » ?

▪ Enfance, adolescence, jeunesse et processus d'autonomisation (12h), *Elsa Ramos*

En grandissant, le jeune construit progressivement un monde à soi. Ce monde s'inscrit dans un espace parental et plus largement dans un monde contrôlé par les adultes. En grande partie, l'aspiration à l'autonomie est à négocier dans la cohabitation avec les parents, une cohabitation à trois dimensions : des territoires personnels, des règles parentales, des moments de convivialité familiale où les relations peuvent se décliner sur un mode plus égalitaire. Comment se construit un chez-soi chez ses parents aux différents âges ? La scolarité de l'enfant est aussi sous surveillance parentale. Dans les normes éducatives parentales contemporaines, comment se pose le

paradoxe de l'injonction à la réussite scolaire et de celui de l'épanouissement de l'enfant ? Quelles est la place du groupe de pairs dans ce processus ? Et qu'en est-il pour des jeunes qui ont plusieurs chez-soi : les enfants de parents séparés ? Ou bien encore ceux qui ont vécus plusieurs domiciles : la maison des parents, les familles d'accueil, les foyers ? Et *quid* de l'entrée dans la vie adulte pour les jeunes gens qui vivent chez leurs parents et ceux qui en institution doivent partir le jour de leurs 18 ans ?

- **Mobilités et familles immigrées (12h), *Elsa Ramos***

La mobilité introduit de la discontinuité entre plusieurs espaces de vie : « ici » et « là-bas ». Le « là-bas » des parents est celui de leur lieu de naissance et du vécu de leur jeunesse. Le « là-bas » des enfants est celui de la famille, des « origines » qu'ils connaissent parfois bien mal. Le « ici » des parents est celui du travail, souvent pensé comme provisoire et qui se révèle dans la plupart durable. Le « ici » des enfants est celui de l'école, des copains, de références différentes de celles acquises en famille. Les uns comme les autres ont des espaces de références multiples et peuvent se construire une identité « à la carte » : ils piochent ce qui fait sens pour eux. Plusieurs configurations sont possibles : se sentir « *ni d'ici, ni de là-bas* », « *et d'ici et de là-bas* », « *d'ici ou de là-bas* ». Dans ces contextes, comment s'exprime la tension entre des références plus traditionnelles et d'autres plus individualistes ? Quelle est la place de l'autorité familiale ? Comment interviennent les définitions de genre ? Selon l'INSEE, les immigrés sont davantage affectés par le chômage. Ils occupent plus souvent des postes d'ouvriers ou d'employés, notamment non qualifiés. Quelles sont les attentes scolaires de ces parents pour leurs enfants ? Se distinguent-elles de celles des Français d'origine de même condition sociale ?

- **L'imaginaire de la famille dans le monde contemporain (12h), *Christophe Giraud***

Dans les sociétés contemporaines, la famille est d'abord un imaginaire lié à l'idéal de l'amour. La rencontre amoureuse, les évolutions de la famille, les évolutions de l'individu au cours de son installation familiale font l'objet de nombreuses représentations. Cet enseignement vise à aborder la famille par le biais de supports originaux comme les films, les séries

télévisées pour comprendre la signification sociologique de l'imaginaire de la famille.

◆ UE Ages de la vie [EGAL/AGVI]

Semestre d'automne

Responsable : Christophe Giraud

(jeudi 13h30-17h30)

Les sociétés contemporaines se caractérisent par un flou des passages entre les âges. Par exemple le mariage n'est plus un « seuil », un rite de passage même pour ceux et celles qui se marient, est-ce que l'accès à la majorité civique marque l'entrée est dans l'âge adulte ? Cela peut mener à l'idée d'une confusion des âges, personne ne voulant assumer le sien, surtout les plus âgés. Le « jeunisme » dominant impose, par exemple, aux retraités de ne pas se mettre en retraite et de rester « actifs ». La notion de cycle de vie a été dévaluée du fait que les existences ne sont plus souvent linéaires. Seules les deux extrémités, étant donné la dépendance des petits et des très grands, donnent lieu à une politique explicite sur l'âge, l'enfance et la vieillesse (regroupés avec la famille dans le même ministère).

Prenant acte de cela, la sociologie des âges et des générations prend deux directions différentes. Soit elle suit les politiques publiques et analyse l'enfance et la vieillesse. Soit elle change ses outils d'analyse en se centrant davantage sur les trajectoires biographiques, sur les bifurcations, sur les tournants biographiques, sur la manière dont la société des individus impose à chacun de composer et recomposer son parcours (étant donné notamment la mobilité familiale et professionnelle). Dans cette UE, ces deux orientations seront présentées.

L'individu, seul ou en couple, au fil des âges, Christophe Giraud (12 h)

Le lien entre l'entrée en couple et la biographie des individus dans nos sociétés individualistes n'est plus depuis longtemps celui d'un rite de passage qui permet d'entrer dans la vie adulte et qui insère l'individu dans un cadre de vie collectif. La vie hors couple est devenue une expérience de plus en plus courante dans l'expérience biographique des individus. Les nouvelles unions

parfois à des âges très avancés montrent aussi l'envie des individus de « refaire leur vie ». La biographie individuelle est donc de moins en moins attachée à une relation conjugale unique. À l'inverse l'amour et la vie conjugale ne sont plus réservés aux jeunes adultes et aux parents. Les personnes âgées séparées ou veuves peuvent vouloir nouer une nouvelle histoire amoureuse tardivement dans leur vie. Le couple est alors de moins en moins un rite de passage, mais une relation qui permet de ne pas entrer trop vite dans l'âge de la vieillesse. Quelles sont les implications pour l'individu de cette « nouvelle donne » biographique et des nouveaux signes qui marquent les âges de la vie ?

Les liens entre générations, Jennifer Bidet (12 h)

Si la famille contemporaine a été définie par le processus d'autonomisation de la cellule nucléaire par rapport aux liens familiaux élargis, la crise économique des années 1970 a remis sur le devant de la scène la question des « solidarités familiales » c'est-à-dire de l'aide apportée aux différents âges de la vie par les parents devenus grands-parents, les enfants devenus adultes, ou encore les frères et sœurs. Au-delà de la cellule nucléaire définie par le couple et leurs enfants mineurs, ces formes d'entraide dessinent des configurations familiales plus étendues et posent la question de la forme et des fonctions des liens entre générations. Articuler les âges de la vie et les liens entre génération invite à s'interroger à la fois aux formes quotidiennes d'entraide (garde des enfants en bas âge, prise en charge des personnes âgées dépendantes) mais aussi aux enjeux de transmissions, qu'elles soient symboliques ou matérielles. Comment les groupes familiaux conçoivent et organisent la transmission d'un nom, d'un métier, d'un patrimoine, d'un statut social ? Comment les liens entre générations familiales permettent-ils la reproduction de la position sociale, ou au contraire des mobilités ascendantes mais aussi descendantes ? Que l'on s'intéresse aux liens quotidiens ou aux processus plus dynamiques de reproduction ou de mobilité sociale, l'enjeu sera de voir comment derrière l'idée de cohésion portée par l'expression « solidarités intergénérationnelles » apparaissent, au sein et entre les familles, des rapports sociaux de classe et de sexe.

Les politiques sociales des âges, Vincenzo Cicchelli et Loïc Trabut (INED) (12 h et 12h).

Ce module traitera de la façon dont l'Etat établit la division des classes d'âge et les inégalités qui peuvent exister entre elles. A partir de l'exemple des politiques à l'égard de la jeunesse et des personnes âgées, nous verrons comment l'Etat organise le sort des individus dans nos sociétés contemporaines occidentales

◆ UE Famille, institutions et lien social [LIEN]f

Semestre de **printemps**

Responsable : Christophe Giraud

Jeudi 9h00-13h00 (ou 8H30-12H30)

Cet enseignement a pour vocation de présenter l'histoire des politiques familiales en France et en Europe. Il s'agit de montrer comment la famille est régulée politiquement et de répondre aux questions suivantes : comment sommes-nous passés du soutien à un modèle de famille à un soutien à la pluralité des configurations familiales ? Quelles sont les différences entre les différents pays européens ? Quelle voie de réorientation des politiques familiales est aujourd'hui envisagée ? Comment certaines familles sont-elles plus particulièrement ciblées par les politiques sociales et familiales ? Quelles sont les institutions qui au contact des familles mettent en œuvre les politiques publiques ? Comment contrôlent-elles et soutiennent-elles les familles et les individus ?

Immigration et politiques sociales, Jennifer Bidet (12h)

L'enjeu de ce module est de penser les évolutions des formes de la famille à travers le prisme des migrations comme une manière renouvelée de penser les liens entre changement social et formes familiales. Ces évolutions sont bien sûr liées à l'éloignement géographique entre des membres d'un groupe de parenté qui imposent de redéfinir les rôles familiaux en tenant compte de la distance : comment être mère quand on vit au quotidien à des milliers de kilomètres de ses enfants ? Mais ces évolutions sont

aussi le résultat d'un puissant travail d'imposition de normes par les institutions prenant en charge spécifiquement (à travers les politiques migratoires) ou non (école et petite enfance, logement, santé) les familles immigrées. Qu'est-ce qu'un « vrai » couple ? Une « vraie » famille ? Un « vrai » père ou une « vraie » mère ? Telles sont les questions auxquelles doivent répondre les agents de l'administration chargés de limiter les entrées de population étrangère sur le territoire national, notamment par la procédure du regroupement familial. Enfin, une fois le séjour établi en France, les familles immigrées se retrouvent confrontées à plusieurs institutions qui interprètent leurs pratiques en termes « culturels » et s'emploient à les normaliser, à les rendre conformes à des modes de fonctionnement jugés normaux par les agents de ces institutions.

Les politiques familiales en France et en Europe, Claude Martin (12 heures)

La famille est considérée en France comme une affaire d'Etat, ce qui a permis le développement d'une politique publique spécifique depuis plus d'un siècle. Mais ce n'est pas nécessairement le cas dans l'ensemble des pays européens. L'objectif de cet enseignement est d'analyser le processus de construction de cette politique publique et les évolutions de son périmètre, afin d'identifier à la fois les étapes, les acteurs, les idées et les facteurs qui ont conduit à de nombreuses réformes. La comparaison internationale permettra de repérer des différences, le rôle des variables socio-politiques, mais aussi des variables religieuses, sans négliger le rôle joué par les institutions européennes elles-mêmes.

Politiques familiales dans le monde, Cécile Lefèvre (8H)

Au-delà des frontières européennes, les politiques familiales nous permettent de réinterroger les conceptions de la famille et le rôle que l'Etat entend exercer sur elle. Ceci est souvent à mettre en lien avec des situations démographiques particulières, comme dans le cas de la Russie ou de la Chine. De nouvelles formes de politique familiale, comme celle de la Bolsa Familia au Brésil, pourront également être évoquées.

Les institutions au contact des familles, Cécile Ensellem (8h)

Ce cours portera sur le traitement social des familles par les institutions qui les encadrent. L'école, l'hôpital, les services de soutien à la parentalité, les services sociaux de l'Etat sont des instances qui définissent des normes qui s'imposent aux familles, normes différenciées selon les publics qu'elles ciblent. Les (certaines) familles sont donc en partie construites ou contraintes par ces institutions. Mais les familles sont aussi de plus en plus des partenaires des institutions pour la socialisation des enfants, et les politiques sociales se reposent de plus en plus sur l'action des familles et la solidarité familiale. Le cours traitera des tensions dans la définition des politiques publiques autour de la définition d'une bonne parentalité.

Famille, pauvreté, et précarité sociale, Christophe Giraud (8h)

Certains types de familles, comme les familles monoparentales, sont plus touchées par la précarité et la pauvreté. Nous nous intéresserons donc aux inégalités de ressources entre les familles, à leur traitement politique et social, à leur reproduction en fonction du milieu social. Nous insisterons sur les nouvelles formes de pauvreté causée par des risques qui ne sont plus seulement liés au marché du travail mais aux risques conjugaux liés aux séparations.

Les UE « Santé »

Les UE de la thématique « Santé » sont présentées ci-dessous. Ces UE peuvent être indifféremment choisies en M1 ou M2.

◆ UE Santé : savoirs et professions [SASP]

Semestre d'automne

Responsable : Stéphanie Toutain

Jeudi matin

- **Profanes et professionnels dans le champ de la santé (24h), Aude Béliard**

Ce cours a pour objectif d'interroger la frontière qui sépare les profanes des professionnels dans le domaine de la santé. Nous reviendrons d'abord sur la construction historique et sociale de cette frontière, qui a consacré une très forte hiérarchie des professions dans le domaine médical. Nous proposerons ensuite de porter le regard de part et d'autre de cette ligne de démarcation, pour saisir les différences et les ressemblances entre les activités des « profanes », qui comprennent les malades et leurs proches, et les divers professionnels amenés à intervenir dans le champ de la santé. Ces derniers respectent-ils toujours la « distance » qui est censée caractériser leur rapport aux malades ? Dans quelle mesure et à quelles conditions le travail de santé est-il socialement reconnu ? En faisant appel à une grande diversité d'approches sociologiques, dont les théories du *care* et l'interactionnisme symbolique, nous monterons que cette opposition pré-construite entre profanes et professionnels est aussi le support de rapports de force qui sont à la fois sociaux et sexués.

- **Démographie des professions de santé (24 h), Stéphanie Toutain**

La situation démographique actuelle des professions de santé présente des caractéristiques paradoxales liées à l'existence d'une densité médicale jamais atteinte jusqu'alors, et à

l'apparition de fortes disparités géographiques. L'inquiétude des professionnels de santé confrontés à des conditions d'exercice difficiles se trouve amplifiée par les projections démographiques faisant apparaître des risques de pénuries géographiques et disciplinaires au cours des prochaines années. Ce cours propose un examen des sources de données sur les professionnels de santé ainsi que l'étude de la démographie médicale des professions de santé. Un éclairage particulier sera apporté à la féminisation et au vieillissement des professions de santé.

- ***Savoirs, normes, expériences dans le domaine de la santé (ce cours n'aura pas lieu à l'automne 2017), Maïa Fansten***

Cet enseignement propose d'initier aux enjeux et aux spécificités du regard sociologique et anthropologique sur la santé et la maladie. Il s'organise selon deux axes : une sociologie des savoirs et des normes qui interroge les connaissances et les catégories relatives au corps, à la santé et à la maladie ; une sociologie des pathologies du point de vue de ses modalités d'expression et d'expérience.

◆ UE Santé, individu, famille [IFSA]

Semestre d'automne

Responsable : Laurence Simmat-Durand

Jeudi après-midi

- ***L'individu face à la maladie, Pauline Blum (18H)***

Ce cours propose d'étudier la maladie comme une expérience sociale, en combinant les apports de divers courants théoriques (anthropologie de la santé, sociologie interactionniste, approches en termes de classes sociales). Dans le cadre des transformations récentes du monde médical, l'expérience contemporaine de la maladie est marquée par l'importance donnée à l'« autonomie » et au « point de vue du patient » - deux notions que nous interrogerons, en décryptant la diversité des sens qui leur sont conférés, en nous appuyant sur des travaux empiriques. Nous mettrons en dialogue différentes manières de rendre compte de l'expérience de la maladie, en réfléchissant aux liens entre postures théoriques, choix d'enquête et enjeux de méthode : quelle place donner au contexte social, à l'histoire des individus et à leurs différentes appartenances (familiale, professionnelle, amicale...) ? Comment « entrer sur le terrain » ? Comment

accéder à l'expérience de personnes dont la capacité à parler pour elles est remise en question ? On s'appuiera sur des enquêtes empiriques et des exemples tirés de diverses expériences de la maladie (HIV, maladie mentale, cancer, maladie d'Alzheimer...), dont on s'appliquera à mettre en valeur à la fois les spécificités et les convergences.

▪ **Sociologie de la reproduction et de la santé périnatale (18h), Laurence Simmat-Durand.**

Les dernières décennies ont vu des modifications profondes de la procréation humaine, que ce soit par sa maîtrise par les couples, sa médicalisation, les redéfinitions du projet d'enfant et du statut du fœtus. Les textes d'auteurs contemporains permettront d'aborder les questions d'avortement (Boltanski), de procréation médicalement assistée (Tain) et toutes les nouvelles façons de faire des enfants (Pulman). La santé de la mère et de l'enfant reste néanmoins une question préoccupante dans de nombreux pays pauvres, contrastant avec cet enfant précieux. Les niveaux de mortalité maternelle sont très variables dans le monde mais des causes souvent proches. Les décès inattendus de nouveau-nés en France comme les questions éthiques sur la réanimation néonatale montrent l'actualité de ces questions.

▪ **Sociologie du handicap (12h), Aurélien Troisoefs**

Ce cours initie les étudiants aux approches sociologiques du handicap. Il revient sur la manière dont le champ du handicap s'est historiquement et socialement construit, sur les débats et les mobilisations qu'il a suscités, les problèmes de définition, de classification et de mesure. Le traitement donné aux personnes handicapées est une entrée pour analyser les rapports sociaux et le fonctionnement d'une société. Les travaux sociologiques rendent compte des évolutions récentes des représentations du handicap, des modes de reconnaissance et de prise en charge. Ils permettent également de comprendre comment le handicap est vécu, sur les différentes scènes de la vie sociale (au travail, à l'école, en famille).

◆ UE Santé : protection, déterminants et santé mentale [ASPP]

Semestre de printemps

Responsable : Laurence Simmat-Durand

Jeudi matin

- **Les systèmes de santé en perspective comparée (18h), Marion Arnaud, les jeudis 8h30-10h30 pendant 9 semaines**

Ce cours a été élaboré dans l'esprit de rendre compte des perspectives de travail élaborées par Bruno Palier dont les travaux font autorité en France sur la protection sociale. Nous avons toutefois cru bon, dans un souci d'exhaustivité, d'illustration et de rigueur intellectuelle, d'aller consulter d'autres sources. Nous avons ainsi largement exploité des numéros d'Information sociales et certains articles de La protection sociale au XXème siècle (2014) parmi les plus récents, pour compléter nos connaissances et actualiser certaines données. Nous avons aussi consulté des sources plus anciennes (notamment Où va la protection sociale (2007) et Protection sociale et concurrence (2004)) dans la mesure où celles-ci apportaient des perspectives analytique intéressantes. Ces derniers travaux n'ont cependant pas été exploités à titre d'exemple.

L'objectif qui a présidé à l'élaboration de ce cours a été de proposer une orientation à la fois pratique et illustrative des enjeux liés au contexte de réforme international des systèmes de santé nationaux.

- **Inégalités de santé (18h), Laurence Simmat-Durand, les jeudis 10h30-12h30 pendant 9 semaines**

Les travaux sur les inégalités de santé, entre homme et femme, entre milieux sociaux, aboutissent à des explications en termes de variables individuelles, de valeurs, de normes, de comportements qui engagent la responsabilité personnelle et des variables structurelles, en termes de condition de vie des groupes sociaux, qui entraînent une responsabilité sociale. La santé est une expérience variable au sein de la population. Dans les facteurs de différence de morbidité et de mortalité, on peut compter les facteurs sociaux, mais aussi environnementaux et

comportementaux (climat, pollution aujourd'hui, densité de population, mode d'alimentation) ou encore des facteurs génétiques, qui créent des inégalités devant la maladie et la mort. Après une perspective historique pour déterminer si on observe une réduction ou aggravation des inégalités, on abordera les mécanismes qui peuvent expliquer les inégalités sociales devant la santé et les déterminants actuels : les comportements l'environnement social, le contrôle de son existence et l'intégration sociale, les déterminants psychologiques (estime de soi). La place des addictions sera ensuite abordée, en particulier les consommations d'alcool et de tabac, mais aussi de produits illicites ou de médicaments psychotropes, largement mises en cause dans la persistance des inégalités de santé selon les milieux sociaux.

▪ **Sociologie de la santé mentale (12h), Aude Béliard, jeudi 8h30-12h30 durant trois semaines**

La sociologie de la santé mentale est un champ émergent au sein de la sociologie de la santé. Cet enseignement de Master se proposera trois objectifs :

1. initier les étudiants, par la lecture critique de textes classiques, à ses principales thématiques ;
2. montrer le lien substantiel de la sociologie de la santé mentale aux enjeux épistémologiques généraux de la sociologie, en rapport, entre autres, avec les catégories de normes, d'individu, de bien-être et de mal-être, à la charnière de la psychologie et de la biologie ;
3. présenter quelques exemples concrets de recherches empiriques dans le domaine, notamment ceux menés à Paris Descartes.

Les UE « Travail »

Les UE de la thématique « Travail » sont présentées ci-dessous. Ces UE peuvent être indifféremment choisies en M1 ou M2.

◆ UE Travail et organisation du travail dans la France d'aujourd'hui [DOTR]

Semestre d'automne

Responsable : Delphine Serre

Vendredi matin

- **Les mondes du travail dans la France d'aujourd'hui : nouvelles contraintes et nouveaux modes de fonctionnement (24h), Delphine Serre, Vendredi 10H45-12H45**

Comment travaille-t-on dans la société française d'aujourd'hui ? Telle sera la question qui sera au centre de ce cours. Trois thèmes seront plus particulièrement étudiés. Premier thème : Quels sont les grands changements ayant affecté les univers de travail au cours des dernières décennies ? Comment les nouveaux modes de fonctionnement des organisations se sont-ils traduits concrètement pour les salariés, en termes de contraintes notamment ? Deuxième thème : on s'accorde largement à reconnaître que les dernières décennies se caractérisent également par le développement des statuts atypiques d'emploi, communément qualifiés de « précaires ». Comment s'articulent cette dynamique des statuts d'emploi avec l'évolution des univers de travail ? Dans quelle mesure avoir une activité dans le public ou dans le privé, sur un statut stable ou temporaire, dans un cadre légal ou illégal a-t-il un impact sur la façon de travailler et de percevoir son travail ? Troisième thème : qu'en est-il aujourd'hui des relations vécues des individus à leur travail ? Que nous apprennent les enquêtes sur le travail en tant que source d'identité, de plaisir, de souffrance ? Peut-on établir un lien entre le travail et la santé ?

- **. Qualification et compétence (24h), Olivier Masolet, Vendredi 8H30-10H30**

De quoi dépend la valeur d'un travail ? Nous aborderons cette question en deux temps. Dans un premier temps, nous chercherons à préciser le vocabulaire des « qualifications » et des « compétences » à travers lequel il est en fait question de rémunération, de carrière, de reconnaissance sociale et professionnelle. Qu'est-ce qu'un travailleur qualifié ? Comment les qualifications décident-elles des niveaux de rémunérations et des possibilités d'avancement ? Quelles réalités sociales désignent-on quand on parle de « travailleurs non qualifiés » ? Peut-on être « non qualifié » et néanmoins compétent ? Qu'ajoute l'usage du terme de « compétence » par rapport à celui de « qualification » ? Dans un deuxième temps, nous nous efforcerons de préciser les enjeux sociaux de ce vocabulaire lourd de rapports de force. Les « grilles de qualification » sont-elles devenues si rigides qu'il faille s'en débarrasser ? Les compétences ont-elles pris le pas sur les qualifications, le « savoir être » sur le « savoir-faire » ?

◆ UE Métiers, socialisation et pratiques professionnelles [MESP]

Semestre d'automne

Responsable : Delphine Serre et Catherine Pugeault

Vendredi matin

- **Socialisations au travail (24h), Delphine Serre, Vendredi 8H30-10H30**

Comment devient-on médecin, juge, boulanger, guichetier ou ouvrier spécialisé ? Tous les métiers s'apprennent-ils de la même façon ? Une formation commune suffit-elle à homogénéiser les façons d'exercer un métier et à fonder un groupe professionnel uni ? Comment les expériences faites au travail interagissent-elles avec les autres domaines de l'existence ? Pour répondre à ces questions, ce cours se propose d'étudier les socialisations à l'œuvre dans la sphère professionnelle et leurs effets sur les pratiques et la perception du travail. Un premier temps est consacré aux débats théoriques – notamment entre

fonctionnalistes et interactionnistes – autour de la socialisation professionnelle pensée comme socialisation à une profession / à un métier. Le cours élargit ensuite le questionnement en montrant la diversité des formes et des agents socialisateurs impliqués par les processus de socialisation au travail, c'est-à-dire sur le temps et le lieu du travail. Il pose enfin la question de l'articulation entre cette socialisation dite « secondaire » et les socialisations primaires antérieures et analyse la manière dont les socialisations de genre, de classe, de génération peuvent aussi influencer les pratiques de travail, le rapport au travail et contribuer à la création ou au contraire au délitement de l'identification au groupe et au métier. En conclusion, le cours interroge la façon dont les socialisations au travail peuvent parfois avoir des effets sur les positions et les activités en dehors de la sphère professionnelle, dans la sphère domestique ou dans le domaine des loisirs par exemple.

Ce cours s'appuie sur de nombreuses enquêtes contemporaines menées dans des univers de travail différents et cherche à mettre l'accent sur les enjeux théoriques et méthodologiques qui traversent leurs dispositifs d'enquête et leurs questionnements.

- **Le travail de care (12h), Catherine Pugeault, Vendredi, 10H45-12H45, 6 semaines.**

Le concept de *care* est difficilement traduisible en langue française. Il n'épouse qu'imparfaitement les catégories de soin, d'attention, de sollicitude ou encore de dévouement. Son usage est interdisciplinaire, il est mobilisé par des philosophes politiques, des psychologues, des sociologues... Il renvoie à des enjeux éthiques (en pointant la vulnérabilité commune des êtres humains) et économiques et sociaux : la globalisation en a fait le « nouvel or du monde » (Hochschild), source de nouvelles inégalités pesant tout particulièrement sur la population active féminine, sur les travailleurs pauvres et les travailleurs migrants originaires des pays dits des Suds. A l'appui d'enquêtes ethnographiques et sociologiques conduites en France et à l'étranger et couvrant différentes activités professionnelles (notamment dans les champs du travail domestique et des emplois du secteur para-médical), ce cours présente quelques thèmes intéressant la sociologie du travail. Dans le sillage des apports de Carol Gilligan et Joan Tronto, il invite à cesser

d'associer le *care* à la « moralité des femmes » et à rejeter la naturalisation du *care* (« la femme-douée-pour-le-relationnel », Molinier). Il questionne l'invisibilité du travail de *care* et son manque de reconnaissance. Il invite à repérer sa structuration autour d'activités assimilables à du « sale boulot » (Hughes) et à identifier le phénomène de délégation de tâches qui en découle. Enfin, il montre que le travail de *care* repose sur un travail psychologique et émotionnel indissociable de l'accomplissement des tâches matérielles.

- **Les professions de l'ordre et du contrôle social : métiers, identités et contextes (12h), *Eric Letonturier*, Vendredi 10h45-12h45, 6 semaines**

Face à la montée des menaces réelles ou supposées et à une demande croissante de sécurité des individus et des Etats, la question de l'ordre et du contrôle social sera ici principalement abordée à partir des différents acteurs et institutions qui en ont la charge à divers niveaux. Après un bref rappel des évolutions historiques en la matière et des changements sociaux qu'entraîne la vie moderne pour la gouvernance de la sécurité, le présent court s'attachera, au moyen de travaux empiriques et de données statistiques, à analyser les modalités spécifiques de construction des identités professionnelles (des motivations initiales aux souffrances et défections) et les conditions particulières d'exercice du métier dans un contexte de transformation des missions, de développement d'offres de sécurité concurrentes et d'apparition de formes nouvelles de déviances et de risques (terrorisme, cybercriminalité par exemple).

◇ UE Discriminations, diversité, genre dans le monde du travail/ Travail, emploi et relations professionnelles (TERP)

Semestre de printemps

Responsable : *Olivier Masclet*

Vendredi matin

▪ **Discriminations et diversité dans le champ du travail, *Olivier Masclet*, Vendredi 8H30-10H30**

Les mots « discrimination » et « diversité » composent aujourd'hui le vocabulaire de l'action publique comme celui des grandes entreprises, des syndicats, des médias ou des acteurs politiques. Depuis le début des années 2000, ces termes sont en effet devenus les termes ordinaires par lesquels les inégalités liées aux « origines » ou à la « race » sont désormais évoquées et combattues. C'est vrai en particulier dans le champ du travail où elles sont longtemps restées à l'état d'invisibilité sociale. Trois questions organiseront ce cours : à quelles conditions peut-on parler de « discriminations » et non plus seulement d'inégalités sociales et économiques ? Comment les acteurs sociaux se sont-ils emparés de ces mots, aujourd'hui banalisés, à travers lesquels se donnent à voir les divisions sociales nées des préjugés racistes ? Quels bilans peut-on tirer des dispositifs dédiés à lutter contre les discriminations ou à promouvoir la diversité ?

▪ **Le marché du travail à l'épreuve du genre, *Catherine Pugeault*, Vendredi 10H45-12H45**

De nombreux travaux ont mis en lumière les positions inégales des hommes et des femmes sur le marché du travail. Des indicateurs objectifs ont permis de repérer des écarts de rémunérations entre les sexes pendant la vie active et à l'âge de la retraite, un accès différencié à des statuts d'emploi plus ou moins protecteurs, des discriminations en termes de conditions de travail, des mobilités professionnelles plus contraintes pour les femmes se heurtant au « plafond de verre », une probabilité plus élevée de connaître une phase de chômage... Ces données renvoient pour une part à la structuration du marché du travail,

mais également à la socialisation (le sexe des métiers et des secteurs d'emploi est aussi une construction sociale) et aux liens complexes qui lient les formations aux emplois. Ce cours abordera ces différents thèmes à l'appui de données statistiques et d'enquêtes ethnographiques. Il intégrera la construction des identités de genre en les rattachant aussi aux temporalités sociales qui ordonnent les parcours de vie féminins et masculins, sans négliger l'influence des politiques d'emploi et d'égalité professionnelle, sans ignorer non plus les effets imbriqués de la mondialisation quand elle croise des cultures nationales. Enfin, la question du genre intégrant désormais celle de l'orientation sexuelle, on évoquera les discriminations pouvant toucher les homosexuels sur le marché du travail à l'appui de travaux encore rares.

UE Option libre

Le choix d'une « UE Option libre » (UEO) est obligatoire mais ce choix se fait parmi un vaste ensemble de possibilités. La valeur de l'UE option libre est de 3 ECTS au deuxième semestre de chaque année du Master mais elle permet de prendre en compte une activité s'étant éventuellement déroulée au 1er semestre ou encore tout au long de l'année universitaire (voire pendant des périodes de vacances dans certains cas).

Cette UEO doit être comprise comme un moyen complémentaire pour la formation et le développement des compétences de l'étudiant, lui donnant la possibilité de se construire un parcours original et un profil de compétence personnalisé.

L'UEO respecte les mêmes principes que les autres UE (capitalisable si la note obtenue est supérieure à la moyenne ; règles identiques de compensation).

Les étudiants du Master « Sociologie d'enquête » (en M1 puis en M2) peuvent choisir entre :

1-Atelier Cap Emploi : Aide à la préparation à la recherche d'emploi ; analyse des compétences (constitution du portefeuille de compétences), formation à la rédaction de CV, de lettre de motivation, simulation d'entretien de recrutement. Cet atelier est assuré par le SOFIP (Université Paris Descartes). Pour en savoir plus :

www.sofip.parisdescartes.fr/spip.php?article1965_5

La validation de cet Atelier est fortement recommandée pour les étudiants du Master Sociologie d'enquête, en première année, si le stage ne peut pas être validé lors de cette première année (c'est le cas pour les stages se déroulant en juin-juillet par exemple entre les deux années).

2- Un stage professionnel.

La réalisation d'un stage au cours des deux années du Master est **obligatoire** pour tous les étudiants. Ce stage peut être réalisé en cours d'année de M1 ou de M2 ou, de préférence, durant la période entre les deux années. La durée minimale de stage est d'1 mois (la durée minimum conseillée étant de 2 mois) mais cette durée ne doit pas excéder six mois. Il peut être à temps complet (hors des périodes de cours) ou à temps partiel (par exemple deux jours par semaine sur plusieurs mois pendant l'année universitaire).

Le stage peut être réalisé dans tout organisme, administration, association ou entreprise de statut public, parapublic ou privé. S'il est à dominante recherche, il peut être effectué dans un laboratoire de recherche, dont ceux associés à la formation du Master (notamment le CERLIS et le CERMES3).

Le choix de ce stage et les conditions de sa réalisation doivent être discutés avec le directeur de mémoire, ainsi qu'avec un des enseignants responsables du suivi des stages (en 2017-2018 : Laurence Simmat-Durand, Olivier Masplet et Cécile Lefèvre).

Le stage ne doit pas entraver la formation, la présence en cours et en TD ainsi que la réalisation des mémoires de recherche. Le stage n'est en aucun cas une simple découverte d'une entreprise ou d'un organisme : les objectifs du stage doivent être en lien direct avec la formation au sein du Master Sociologie d'Enquête et si possible et souhaité, avec le sujet du mémoire de recherche (de M1 ou de M2).

L'établissement d'une convention de stage est obligatoire : elle doit être signée par l'étudiant, l'organisme d'accueil et le responsable des stages.

Un modèle de convention de stage est téléchargeable sur le site du SOFIP (Service Offre de Formation et Insertion Professionnelle) de l'Université Paris Descartes, selon le lieu du stage :

<http://www.parisdescartes.fr/fre/ORIENTATION-INSERTION/S-inserer/Stages>

Ce stage donnera lieu à un rapport qui sera évalué à l'aune de sa forme, de son contenu selon les consignes dispensées par l'enseignant responsable.

3-Des engagements personnels et associatifs de l'étudiant tels que :

- activités sportives et culturelles,
- tutorat ou monitorat réalisé par des étudiants inscrits en Master pour des étudiants de Licence,
- activités d'information des études universitaires en direction des lycées ou des futurs étudiants,
- activités d'élu dans une des instances de l'université,
- engagements associatifs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université,
- conduite de projet personnel ou collectif.

Pour ces dernières possibilités, **un document est disponible auprès du service de la scolarité**, qui détaille les formules mentionnées ci-dessus, les modalités de choix et d'inscription, le nombre d'heures nécessaires et les dates à respecter, l'évaluation et la validation.

Mémoires : consignes et conseils

Chaque étudiant doit réaliser, au cours de chacune des deux années de formation, un « mémoire de recherche ou d'application » sous la direction d'un directeur (voir la liste des directeurs possibles page 57). Ces deux mémoires font l'objet d'une soutenance en fin d'année universitaire (courant juin) et d'une évaluation à mi-parcours (en fin de semestre d'automne) sous la forme d'un TER (Travail d'enquête et de recherche).

Ces mémoires doivent faire état de la compétence de l'étudiant à problématiser, à mobiliser des ressources bibliographiques de la sociologie (sans interdire pour autant d'autres ressources disciplinaires), à conduire une enquête empirique originale, à lier le matériau empirique avec les concepts ou cadres théoriques, et à restituer (par écrit et par oral) cette recherche sociologique.

Ce travail personnel (mais pas solitaire : le directeur de mémoire joue un rôle essentiel) peut être réalisé dans le cadre d'un stage. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un rapport d'expérience professionnelle mais bien d'une recherche sociologique (cf. paragraphe précédent).

Voici quelques principes et conseils pour réaliser ces mémoires en M1 et M2 :

- Le directeur de mémoire doit de préférence avoir un lien avec la thématique du mémoire de l'étudiant (voir les noms page 54).
- En tout début d'année universitaire, chaque étudiant doit élaborer un projet de recherche sous la direction de ce directeur de mémoire. Il est naturellement possible de contacter les enseignants avant le début des enseignements (voir l'annuaire en fin de brochure, pages 55 et suivantes).

- En fin de semestre d'automne, chaque étudiant doit remettre à son directeur son « TER », présentant en 10-20 pages l'état d'avancement de la recherche, le bilan des opérations déjà menées (lectures, contacts de terrain, premières enquêtes exploratoires, bilan critique de la littérature...). Ce TER ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est discuté et évalué par le directeur.
- En fin de semestre de printemps (début juin), chaque étudiant doit déposer au secrétariat de Master deux exemplaires du mémoire (et de ses éventuelles annexes).
- Le directeur choisit le second membre du jury (qui doit nécessairement être membre de l'équipe pédagogique du Master ou enseignant/chercheur proche de la formation) et organise la soutenance qui a lieu courant juin.
- Le directeur peut également solliciter un troisième membre de jury, choisi en fonction de ses compétences ou du rôle joué dans le travail conduit par l'étudiant (par exemple, un maître de stage).
- M1 : Le mémoire de première année de Master doit comporter 60 pages minimum. Il doit nécessairement prendre appui sur une enquête empirique.
- M2 : Ce mémoire de M2 doit comprendre 100 pages minimum. Il doit nécessairement prendre appui sur une enquête empirique ou travail de terrain original mené par l'étudiant.

Annuaire des enseignants

Pour connaître les coordonnées et une brève présentation des enseignants et intervenants du Master « Sociologie d'enquête », consulter le site du Master ainsi que les sites des laboratoires (notamment CERLIS et CERMES3) et, éventuellement, leurs pages personnelles.

- ➔ Site du CERLIS : www.cerlis.fr
- ➔ Site du CERMES3 : www.cermes3.fr
- ➔ Site du Master : www.sociologiedenquete.fr

La faculté des Sciences Humaines et Sociales - Sorbonne

- **Doyen de la faculté :**
Joël Lebeaume
- **Directeur du département de sciences sociales :**
Sylvie Pflieger
- **Chef des services administratifs :**
Florence Gaborit

Courrier : 45 rue des Saints-Pères 75270 Paris cedex 06

Téléphone : 01 76 53 35 00

Courriel : accueil@shs.parisdescartes.fr

<http://www.shs.parisdescartes.fr/>

Informations pratiques

Les enseignements se déroulent au Centre des Saints Pères :

Université Paris Descartes
Centre Universitaire des Saints-Pères
45, rue des Saints-Pères
75270 Paris cedex 06

Accès :

- Metro Saint-Germain-des-Prés, ligne 4
- Métro Sèvres-Babylone, ligne 12
- Métro Mabillon, ligne 10
- Bus : 39, 63, 70, 86, 87, 95, 96
- RER B : Saint-Michel
- RER C : Saint-Michel

Service de la scolarité du Master :

Nathalie Druliolle

@ Nathalie.druliolle@parisdescartes.fr

01 76 53 35 22

Accueil du public : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Centre des Saints Pères
Bât. Jacob 4e étage, bureau J 424
45, rue des Saints-Pères
75270 PARIS cedex 06